

Assurance mutuelle des Fabriques

Les Fabriques qui doivent pour les incendies de Saint-Godefroi, Saint-Valère et Saint-Germain, sont priées de payer d'ici au 1er octobre prochain. Depuis le 18 mai, date de l'incendie de Saint-Godefroi, nous avons émis des polices pour la somme de \$ 168,370,00.

H. TÊTU, Ptre.

La patience des catholiques

Ce serait un curieux problème à étudier et à résoudre que celui de l'extrême facilité avec laquelle les catholiques acceptent généralement tous les dénis de justice qu'on se donne la peine de commettre à leur endroit.

Voici, par exemple, que le gouvernement des Etats-Unis a « importé » une centaine de jeunes gens des îles Philippines, pour leur faire faire des cours d'études à ses frais, et les a distribués entre divers établissements d'éducation. Nos lecteurs s'imaginent, sans doute, avec leur mentalité de Latins, qu'on a placé ces jeunes gens, tous catholiques, dans des collèges catholiques qui existent aux Etats-Unis... Eh bien, il n'en est pas un seul qui n'ait été mis dans une institution protestante. Or, il ne paraît pas que, en présence d'une sorte d'attentat comme celui-là, il se soit soulevé aucune tempête de protestation parmi les catholiques des Etats-Unis — dont le soi-disant état de liberté parfaite fait l'envie des écrivains catholiques de l'Europe.

Supposons maintenant que ces jeunes Philippiens soient des adeptes du culte presbytérien, et que le gouvernement américain les ait tous placés dans des collèges catholiques. N'est-il pas certain que nous aurions été témoins de la plus violente campagne de presse qui ait jamais existé, et que, en présence de cette commotion le gouvernement des Etats-Unis se serait empressé de faire passer ces jeunes presbytériens dans des institutions protestantes ?

Supposons, d'autre part, que, lors de son couronnement, il